CONSEIL PATRIMONIAL DE FAMILLE

L'Excellence Patrimoniale

C'est pour encourager le développement de conseillers en gestion de patrimoine généralistes s'adressant à une clientèle familiale et professionnelle haut de gamme et pour répondre aux besoins croissants d'accompagnement et de conseil exprimés par cette clientèle qu'a été créée en 2015 l'appellation "Conseil Patrimonial de Famille".

Le Conseiller **Patrimonial de Famille** est un expert qui définit avec vous une **stratégie patrimoniale globale** visant à réaliser vos objectifs à court, moyen et long terme.

Mes Notes

Contactez-nous !

contact@conseilpatrimonialdefamille.fr

www.conseilpatrimonialdefamille.fr

Du professionnel au privé : optimiser la gestion du patrimoine du dirigeant ?

Ai-je optimiser mes revenus de dirigeant de chef d'entreprise?

Quand préparer la transmission ou la session de mon entreprise?
Quand préparer mon départ à la retraite?

Comment sortir la trésorerie de l'entreprise?

Est-ce que je sais transmettre au mieux? Repreneur/successeur.

Comment je me rémunère?

Quel impact sur mon entreprise en cas de divorce?

Est-ce que mon patrimoine privé est protégé de mes activités professionnelles?

Comment basculer mon patrimoine professionnel vers mon patrimoine privé?

En cas d'accidents de la vie, ma société peut-elle fonctionner?

Ai-je assuré la pérennité de mon entreprise? Ma famille est-elle protégée?

Connaissez-vous les outils que vous pouvez mettre en place dans votre entreprise?
(prévoyance, épargne salariale, ...)

Votre Conseil Patrimonial de Famille
vous accompagne à anticiper la transmission
de votre patrimoine de votre vivant